## AR Prefecture

016-211600499-20221208-2022 197-DE Reçu le 12/**MAMIT DE BONNES** 

Charente

Code Postal 15390 Tél 05.45.98.51.74 Fax 05.45.98.60.92 mairiebonnes@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2022 Nº-157

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 08 décembre, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 06 décembre 2022

Présents: Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne GEORGES Claire, ADAMY Sandy, Messieurs CHATENET Fabrice, CHLASTA Patrick, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, VALOIS Pierre.

Absent: DE GUILLEBON Olivier

Monsieur CHLASTA Patrick a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET: VIREMENT DE CREDIT REGULARISATION COMPTE 739211** 

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il y a une dépassement de crédit au compte 739211 attributions de compensation concernant les contributions dues à la Communauté de Commune Lavalette Tude Dronne sur le budget communal 2022 et propose les virements de crédit suivants :.

FONCTIONNEMENT		COMPTE	DEPENSE	RECETTE
739211 ATTRIBUTION COMPENSATION	DE	739211/014	+200	
Dépenses imprévues		022	- 200	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres approuve le virement de crédit.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme. Affiché et publié le 12 janvier 2023

BONNES, le 12 janvier 2023

Le Maire

S. BEGUERIE